



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 75616

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la spécialité de gynécologie médicale. Moins de 2 000 actuellement, les gynécologues médicaux ne seront plus que 500 en 2020 si les effectifs ne sont pas renouvelés. Cette baisse démographique est liée à la suppression, en 1986, de cette spécialité dans le cursus universitaire, au nom de l'harmonisation européenne. Les membres du Comité de défense de gynécologie médicale ont recueilli deux millions de signatures pour leur pétition « Touche pas à mon gynéco ». Aussi, il souhaiterait qu'il lui fasse part de son sentiment sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75616

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2080